

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire de la Régie intermunicipale des Trois-Lacs, présidée par Monsieur Steve Perreault, président, et tenue le 8 juin 2022 à 17h00, au 100 Place de la Mairie à Mont-Blanc.

SONT PRÉSENTS :

Monsieur Steve Perreault, représentant de Lac-Supérieur Monsieur André Brisson, représentant de Mont-Blanc Monsieur Jacques Hébert, représentant de Val-des-Lacs Madame Dominique Forget, représentante de Val-David Madame Monique Allaire, représentante de Sainte-Lucie-des-Laurentides Monsieur Michel Bazinet, représentant de Val-Morin Monsieur André Ibghy, représentant d'Ivry-sur-le-Lac

SONT ABSENTS:

Monsieur Richard Forget, représentant de Lanthier Monsieur Frédéric Boué, représentant de Sainte-Agathe-des-Monts

EST AUSSI PRÉSENT :

Monsieur Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Sous la présidence de Monsieur Steve Perreault, la séance ordinaire est ouverte à 17h.

RÉSOLUTION 748-06-2022 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Michel Bazinet :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté :

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 avril 2022
- 4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
- 4.1 Embauche de Madame Judith Lord à titre de chargée de projet
- 4.2 Embauche de Madame Maude Vigeant au poste d'écoconseillère
- 5. TRÉSORERIE
- 5.1 Approbation de la liste des déboursés et comptes à payer
- 5.2 Dépôt de la liste des autorisations de dépenses accordées en vertu du règlement 013-2021 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires
- 6. OPÉRATIONS
- 6.1 Embauche de Monsieur Pierre Verner au poste temporaire de chauffeur-opérateur
- 6.2 Embauche de Madame Stella Bonicalzi au poste temporaire de chauffeure-opératrice
- 6.3 Démission de Monsieur Éric Therrien de son poste de directeur des opérations
- 7. Période de questions
- 8. Levée de la séance

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

<u>ADOPTÉE</u>



RÉSOLUTION 749-06-2022 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 AVRIL 2022

Chaque membre du conseil d'administration ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 avril 2022, le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

Il est proposé par Madame Monique Allaire:

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 avril 2022, tel que rédigé.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

<u>RÉSOLUTION 750-06-2022</u> EMBAUCHE DE MADAME JUDITH LORD À TITRE DE CHARGÉE DE PROJET

CONSIDÉRANT QUE la régie souhaite procéder à l'embauche d'une chargée de projet pour, notamment, établir la problématique des contaminations des matières résiduelles;

CONSIDÉRANT QUE le secrétaire-trésorier, Monsieur Gilles Bélanger, recommande l'embauche de Madame Judith Lord.

CONSIDÉRANT QUE le secrétaire-trésorier a procédé à l'embauche de Madame Lord du 9 mai au 8 juin 2022, conformément aux dispositions du règlement numéro 013-2021.

Il est proposé par Monsieur André Ibghy:

DE PROCÉDER à l'embauche de Madame Judith Lord à titre de chargée de projet jusqu'au 5 mai 2023.

D'AUTORISER le président et le secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la Régie le contrat de travail à intervenir entre les parties.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier, certifie que la Régie dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.

Gilles Bélanger

RÉSOLUTION 751-06-2022

EMBAUCHE DE MADAME MAUDE VIGEANT AU POSTE D'ÉCOCONSEILLÈRE

CONSIDÉRANT QUE la régie souhaite procéder à l'embauche d'une écoconseillère pour soutenir Madame Judith Lord dans l'exercice de ses fonctions pour la période estivale;

CONSIDÉRANT QUE le secrétaire-trésorier, Monsieur Gilles Bélanger, recommande l'embauche de Madame Maude Vigeant.

CONSIDÉRANT QUE le secrétaire-trésorier a procédé à l'embauche de Madame Vigeant du 25 mai au 8 juin 2022, conformément aux dispositions du règlement numéro 013-2021.

Il est proposé par Monsieur André Brisson:

DE PROCÉDER à l'embauche de Madame Maude Vigeant au poste d'écoconseillère jusqu'à la mi-août.



CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier, certifie que la Régie dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.

Gilles Bélanger

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 752-06-2022 APPROBATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS ET COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE les listes des déboursés du 11 avril au 31 mai 2022 totalisent 888 655.71 \$ et se détaillent comme suit :

Chèques : 28 937.90 \$
Traitements bancaires : 687 173.93 \$

Traitements bancaires : 687 173.93 \$
Salaires et remboursement de dépenses du 11 avril au 31 mai 2022 : 172 543.88 \$

Total: 888 655.71 \$

Il est proposé par Monsieur André Brisson:

D'APPROUVER les listes des déboursés, ainsi que la liste des salaires et remboursements de dépenses du 11 avril au 31 mai 2022 pour un total de 888 655.71 \$.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier, certifie que la Régie dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.

Giles Bélanger

DÉPÔT DE LA LISTE DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES ACCORDÉES EN VERTU DU RÈGLEMENT 001-11 DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRES

Le secrétaire-trésorier procède au dépôt de la liste des autorisations de dépenses accordées du 11 avril au 31 mai 2022 par les responsables d'activités budgétaires.

Gilles Bélanger

mules Municipales No 5614-A-PS (FLA 781)



RÉSOLUTION 753-06-2022 EMBAUCHE DE MONSIEUR PIERRE VERNER AU POSTE TEMPORAIRE DE CHAUFFEUR-OPÉRATEUR

CONSIDÉRANT QUE la régie souhaite procéder à l'embauche d'un chauffeur-opérateur temporaire ;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Eric Therrien, directeur des opérations, a recommandé l'embauche de Monsieur Pierre Verner ;

Il est proposé par Monsieur Jacques Hébert:

DE PROCÉDER à l'embauche de Monsieur Pierre Verner au poste temporaire de chauffeuropérateur selon l'échelon salarial recommandé à compter du 13 juin 2022 jusqu'au 28 octobre 2022.

Les conditions de travail sont fixées à la convention collective.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier, certifie que la Régie dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.

Gilles Bélanger

RÉSOLUTION 754-06-2022 EMBAUCHE DE MADAME STELLA BONICALZI AU POSTE TEMPORAIRE DE CHAUFFEURE-OPÉRATRICE

CONSIDÉRANT QUE la régie souhaite procéder à l'embauche d'une chauffeure-opératrice temporaire ;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Eric Therrien, directeur des opérations, a recommandé l'embauche de Madame Stella Bonicalzi;

CONSIDÉRANT QUE le secrétaire-trésorier a procédé à l'embauche de Madame Bonicalzi du 30 mai au 8 juin 2022, conformément aux dispositions du règlement numéro 013-2021.

Il est proposé par Madame Dominique Forget:

DE PROCÉDER à l'embauche de Madame Stella Bonicalzi au poste temporaire de chauffeure-opératrice selon l'échelon salarial recommandé à compter du 9 juin 2022 jusqu'au 28 octobre 2022.

Les conditions de travail sont fixées à la convention collective.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier, certifie que la Régie dispose des crédits suffisants gour effectuer les dépenses précitées.

Gilles Bélanger



RÉSOLUTION 755-06-2022 DÉMISSION DE MONSIEUR ÉRIC THERRIEN DE SON POSTE DE DIRECTEUR DES OPÉRATIONS

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Éric Therrien a démissionné de son poste de directeur des opérations et a quitté ses fonctions le 24 mai 2022.

Il est proposé par Monsieur Michel Bazinet:

DE PRENDRE ACTE de la démission de Monsieur Éric Therrien et de lui transmettre une lettre de remerciement pour le travail accompli au sein de la Régie.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président invite les personnes présentes à la période de questions.

RÉSOLUTION 756-06-2022 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsleur André Brisson de lever la présente séance à 17h15.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

Steve Perreault Président Gilles Bélanger Secrétaire-trésorier



No de résolution

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS